



Procès verbal

Assemblée Générale du mardi 13 avril 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2020 de l'association RAMAGE s'est tenue **Mardi 13 avril 2021** sur invitation du président.

En raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'assemblée générale de RAMAGE s'est tenue en réunion Zoom, c'est-à-dire chacun chez soi devant son propre ordinateur.

Membres du Conseil d'Administration de RAMAGE présents en ligne : Yves HUSSENOT (président), Jean-Pierre LE LOC'H (trésorier) et Geneviève BROUARD-DUVAL (secrétaire générale)

Deux collègues d'adhérents participaient à l'AG en ligne depuis la salle ZOOM :

Dans le Collège 1 : cinq « adhérents et apprenants » qui se sont portés candidats : Françoise METAYER, Régine HOSTACHY, Danièle RAFAITIN, Jacky SALIGNAC, Jean-Pierre LE LOC'H.

Dans le Collège 2 : sept « formateurs bénévoles » qui se sont portés candidats : Jean-Pierre GAY, Georges RIPOTEAU, Robert BERTHIAS, François ROBILLARD, Michel RAMUS, Anny GOUYON, Marie-Hélène HILLEBRAND

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes 2020
- Budget prévisionnel 2021
- Election des membres du Conseil d'Administration

Le président explique les raisons qui ont conduit à organiser la tenue de cette AG à « huis clos »
Il rend hommage aux formateurs bénévoles de RAMAGE pour les actions qu'ils mènent pour transmettre aux seniors le savoir numérique sous ses différentes formes.

Le président les remercie pour leur engagement auprès de Ramage.

1ère résolution : élection des membres du CA

Candidats collège 1 – « sept adhérents participant à l'AG » :

Yves HUSSENOT, né le 5 juin 1947
Cinéaste retraité 204 rue de Vaugirard, 75015 Paris
Téléphone : 01 43 06 72 00 – E-mail : yves.hussenot@wanadoo.fr

Jean-Pierre LE LOC'H , né le 4 septembre 1947 à Neuilly sur Seine
Ingénieur – demeurant 22 rue Baudin, 92130 Issy-les-Moulineaux
Téléphone : 06 83 35 99 53 - e-mail : jp.leloch@wanadoo.fr

Geneviève BROUARD DUVAL, Ancien Directeur Caisse de Retraites
203bis Bd St Germain, 75007 Paris
Téléphone 01 45 49 14 33 – e-mail : genevievebrouardduval@gmail.com

Françoise METAYER soizicmetayer@wanadoo.fr

Régine HOSTACHY reghostachy@gmail.com

Danielle RAFFAITIN danielleraffaitin@gmail.com

Jackie SAVIGNAC jackie.savignac@gmail.com

Candidats collège 2 - «cinq formateurs bénévoles » :

Anny GOUYON gouyon.anny@orange.fr

Marie-Hélène HILLEBRAND famille.hillebrand@free.fr

Jean-Pierre GAY jpierre.gay@free.fr

Michel RAMUS m.ramus@wanadoo.fr

François ROBILLARD f1robi@gmail.com

Les candidats sont élus à l'unanimité pour une durée d'une année

Yves HUSSENOT est élu président du Conseil d'administration

Sont élus au Bureau : le président Yves HUSSENOT ; le trésorier Jean-Pierre LE LOC'H ; la secrétaire générale Geneviève BROUARD DUVAL

L'élection des membres du CA est approuvée à l'unanimité

Rapport moral RAMAGE 2020

Le rapport moral est présenté par le président Yves Hussenot qui indique que l'année 2020 a été atypique, l'épidémie de la Covid 19 ayant fortement perturbé le fonctionnement de Ramage.

Toutefois l'Association s'est efforcée de garder le contact avec ses adhérents soit par téléphone, soit par lettres individuelles ou mailings pour leur proposer notamment aide et dépannage à distance.

1 - Les ateliers informatiques (gratuits)

Depuis plus de 10 ans la formule du Cybercafé se pérennise. L'apprenant senior est accueilli pour des formations/conseil. Il retrouve là des publics âgés de plus de 60 ans qui viennent sur place avec leurs questions et leur matériel : ordinateur, tablette, smartphone.

Plus de 200 personnes sont ainsi accueillies par RAMAGE tout au long de l'année, certaines chaque semaine, d'autres de temps en temps, d'autres juste pour un dépannage ponctuel.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 jusqu'à ce jour, RAMAGE a ainsi inscrit ou réinscrit 150 adhérents qui ont réglé la cotisation de 40€ (ou de 20€ pour les formateurs bénévoles).

En 2020 les règles des cybercafés de RAMAGE ont été modifiées pour respecter les barrières sanitaires.

Dans chacune des 5 salles où nous intervenons : le 7^{ème}, le 14^{ème}, le 15^{ème} et le 16^{ème} arrondissement, des créneaux horaires ont été proposés aux apprenants et aux formateurs afin de limiter le nombre des personnes dans les ateliers. .

Dans le 15^{ème}, l'ACSC (Association Cités du Secours Catholique) met désormais à disposition une salle le mardi après-midi au 36 rue Miollis.

La salle dite « Atrium » permet d'accueillir jusqu'à 30 personnes en temps normal, dans un cadre agréable. Et grâce à l'installation d'une Box « La Fibre » de Bouygues, la connexion est excellente. Durant les deux semaines que durent les vacances scolaires, Ramage s'est efforcé de maintenir ses cybercafés ouverts l'une des deux semaines.

Le nouveau mode de collecte des cotisations envisagé à partir de septembre 2020 suit le calendrier scolaire. La cotisation réglée par l'adhérent sera valide pour l'année en cours.

2 - Les cours par petits groupes (payants)

Depuis septembre 2015 les Cours par petits groupes de RAMAGE se tiennent le lundi matin de 10h à 12h, sur des thématiques choisies en fonction des besoins identifiés par les formateurs bénévoles de RAMAGE.

Ces stages hebdomadaires de 3 cours sur 3 lundis matins consécutifs sont conçus pour s'adapter aux difficultés – notamment mémorielles – des seniors.

Ces formations s'adressent aux adhérents, qui viennent avec leur propre matériel.

L'inscription se fait pour l'ensemble de la formation. Elle est validée par la réception d'un chèque d'un montant de 50 €.

Des formateurs bénévoles de RAMAGE participent à ces cours soit pour assister les apprenants payants, soit pour se former eux-mêmes quand le sujet traité les intéresse.

En 2020, compte tenu du confinement, seulement une partie de ces cours ont pu être organisés.

3 - Les Formations de formateurs

L'équipe de l'association RAMAGE comprend 20 bénévoles.

Ils participent tous ensemble à des formations qui leur permettent de se connaître et d'être en mesure d'apporter à chaque apprenant, aide ou conseil.

Jusqu'à l'avènement du premier confinement les formations de formateurs de RAMAGE se sont tenues tous les 15 jours à la Maison des associations du 7^{ème} le mardi matin.

Progressivement, les réunions de formateurs ont pu reprendre en télétravail à mesure que nous améliorions notre utilisation de l'application Zoom pour dialoguer avec les formateurs qui se connectent en ligne avec un identifiant .

4 - Rendez-vous associatifs et évènements festifs

RAMAGE a participé en septembre 2020 aux Forums des associations des quatre arrondissements où l'association exerce son activité d'aide informatique aux seniors.

RAMAGE tient un stand dans chacun de ces Forums où se retrouvent et se relaient les formateurs bénévoles. C'est l'occasion de relancer notre activité après de longues vacances.

Tout au long de l'année, RAMAGE entretient la convivialité en créant du lien entre les apprenants de chaque Cybercafé à la manière d'un club.

Les plus motivés organisent des pots ou des Pique-niques (Noël, Mardi gras, Pâques...). Mais compte tenu des circonstances ces festivités n'ont pu avoir lieu en 2020.

Ramage participe également notamment dans le 7^{ème} arrondissement aux réunions de l'Union des institutions sociales (UIS) qui regroupent toutes les associations de l'arrondissement pour y faire le point sur leurs difficultés et projets .

5 – Modernisation de la communication de Ramage

Il a été convenu d'une nouvelle dénomination pour les lieux dans lesquels nous accueillons les seniors apprenants.

Dénommés « cybercafé gratuit » pendant 10 ans, ils sont désormais désignés sous le nom de « Ateliers ».

Pour la refonte du *site web de Ramage*, deux groupes de travail se sont constitués.

Après plusieurs séances en présentiel et par Video Zoom, un nouveau site web de Ramage a été mis en ligne : www.ramagesenior.com

Le site dispose de diverses rubriques: accueil, actualités, ateliers, cours, contacts, recrutement et un historique avec « qui sommes nous »

Le site est régulièrement mis à jour.

6 – Partenariats :

Comme précisé dans les statuts de RAMAGE l'objet de notre association est la lutte contre la fracture numérique qui isole les plus âgés. C'est pourquoi les adhérents accueillis par RAMAGE sont des personnes âgées de 60 à 95 ans. Majoritairement des retraités qui viennent et reviennent en fonction de leurs besoins.

Dans le 15^{ème} arrondissement nous sommes en lien avec les associations qui mènent des actions complémentaires des nôtres : les Jardins numériques, le Foyer de Grenelle, l'ACSC (Association Cités du secours Catholique) et les Bibliothèques dont la médiathèque Marguerite Yourcenar. Et par ailleurs dans le 14^{ème} nous avons un projet de permanence à l'ANNEXE de la mairie du 14^{ème} pour accueillir des demandes d'aides individuelles.

7 – Déduction fiscale

La Direction des Impôts a précisé à RAMAGE les conditions dans lesquelles un adhérent pourrait déduire le montant de sa cotisation (40€ ou 20€) dans sa déclaration d'impôt sur le Revenu.

Cette cotisation ayant le caractère de don, elle est déductible de l'IR via l'avis de rescrit fiscal remis par RAMAGE. Mais seuls les contribuables imposables peuvent la déduire. Contrairement aux cotisations, les formations en COURS PAR PETITS GROUPES de RAMAGE ne sont pas des dons. Et ceux-ci ne sont donc pas déductibles.

Il est rappelé que la qualité de membre adhérent est définie par le bureau dans le **Règlement intérieur** qui distingue deux collèges, le second étant réservé aux formateurs bénévoles

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent prendre part aux votes lors de l'Assemblée générale.

Approbation du Rapport moral

Le président soumet au vote le Rapport moral

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2ème résolution : rapport financier de l'exercice 2020

Le trésorier Jean-Pierre Le Loc'h présente le rapport financier pour l'année 2019.

Les ressources de RAMAGE proviennent des :

- cotisations adhérents (déductibles)
- cours par petits groupes (payants)
- subvention (Conférence financeurs CNSA)

Les recettes de l'exercice 2020 s'élèvent à **2672,63 €** contre 12759,44€ en 2019

Elles proviennent pour 2290 € de contribution des adhérents :

1640 € viennent des cotisations et 650,00 € des Cours par petits groupes

Soit une très forte baisse par rapport à l'année précédente.

Mais il faut noter que l'encaissement de chèques de cotisation 2020, pour un montant de 3000 euros, a été volontairement différé. Cette décision visant à compenser l'arrêt de l'activité de Ramage pendant le confinement sera rattrapée au 1^{er} trimestre de la comptabilité 2021.

Les charges s'établissent pour 2020 à **3405,86 €** (dont 1847,96 de connexion internet et réseaux) contre 8242,83 € en 2019.

Soit une diminution de plus de la moitié par rapport à l'année précédente.

En 2020, RAMAGE a accueilli et (ou) aidé près de 100 seniors. Malgré la crise économique, l'association RAMAGE a maintenu son action grâce à ses 25 formateurs bénévoles réunis en visioconférence tous les 15 jours.

Le résultat de l'exercice 2020 est négatif.

Il s'établit à **- 733,23 €**

Il est proposé de l'affecter au report à nouveau après déduction des fonds propres de l'association.

Le budget prévisionnel de RAMAGE pour 2021 est comme en 2019 de **10 000 €**.

Noter que RAMAGE dispose de réserves substantielles au 31 décembre 2020 avec **16 866,80 €** à l'actif de son bilan. Et que 10 000 € sont placés sur un compte sur livret.

Tous nos remerciements à Jean-Pierre Gay et au trésorier Jean-Pierre Le Loc'h qui ont tous deux contribué à la saisie et à l'édition des comptes de RAMAGE.

Le rapport financier de l'exercice 2020 est mis aux voix

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

3ème résolution : question sur le recouvrement des cotisations

Pour simplifier la gestion de l'association, le recouvrement de la cotisation des adhérents est désormais annuelle et liée au calendrier scolaire. Elle sera demandée pour toute inscription à partir de la rentrée de septembre 2020.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h

Le président